

# Procès-verbal

## Quarante-sixième assemblée générale annuelle de DanseSport Québec Inc.

Dimanche, le 11 juin 2017, à 13 h 03

Stade Olympique  
4545 Pierre de Coubertin  
Montréal, (Québec)  
H1V 0B2

DanseSport Québec Inc.

## DanseSport Québec Inc.

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 11 juin 2017

Liste des membres en règle présents :

Benjamin	Daniel	Michaud	Denis
Bourguignon	Sylvie	Michaud	Diane
Burns	Susan	Panone	Costantino
D'Avella	Carmela	Rioux	Michel
Lagacé	Marjolaine	Tsemko	Victor
Legault	Pierre	Villeneuve	Lyne
Letendre	Sylvie	Westlake	Rae

Liste des invités : M<sup>e</sup> Roland Grand'Maison  
M<sup>me</sup> Francine St-Germain

### 1. Ouverture de l'assemblée

Marjolaine Lagacé ouvre l'assemblée à 13 h 03, adressant un mot de bienvenue aux membres présents.

### 2. Élection d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Sur proposition de Denis Michaud, appuyée par Daniel Benjamin, il est résolu à l'unanimité que M<sup>e</sup> Roland Grand'Maison agisse à titre de président d'assemblée et sur proposition de Sylvie Letendre, appuyée par Lyne Villeneuve, que M<sup>me</sup> Susan Burns agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

### 3. Constatation de la régularité de l'assemblée

Le président d'assemblée affirme que l'avis de convocation, ainsi que les documents pertinents, ont été envoyés dans le délai d'au moins 14 jours indiqué aux règlements généraux, article 2.2.3.b.

### 4. Quorum et droit de présence

Le président d'assemblée confirme que, selon les règlements généraux, le nombre de membres est conforme.

### 5. Adoption de l'ordre du jour

Il y a cinq points ajoutés à l'ordre du jour :

- 5.1 Nom des catégories de membres
- 5.2 Épinglette – T-shirt
- 5.3 M. Remo Di Marco – formation

#### 5.4 Site Web

#### 5.5 Président d'honneur et mentor pour le CCC

Sur proposition de Diane Michaud, appuyée par Pierre Legault, l'ordre du jour avec ajouts est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

### **6. Lecture et adoption du procès-verbal de la quarante-cinquième assemblée générale annuelle du 12 juin 2016 – Suivis et réponses**

Les membres renoncent à la lecture du dernier procès verbal car les membres l'ont reçu.

Le procès-verbal est adopté sur proposition de Pierre Legault, appuyé par Daniel Benjamin et adopté à l'unanimité par l'assemblée.

### **7. Rapport du président et du Conseil d'administration (ci-après « CA »)**

M<sup>me</sup> Marjolaine Lagacé débute son discours en remerciant les membres qui se sont présentés, les membres du CA ainsi que les bénévoles qui nous ont aidé pendant l'année (voir liste des bénévoles – présentation PowerPoint ci-jointe au présent procès-verbal). Elle mentionne que Simone Di Tomasso, Vice-présidente et bénévole de l'association pendant de nombreuses années est déménagée à Vancouver pour son emploi. Elle continue avec la présentation des événements marquants et des objectifs ayant été accomplis par le CA en 2016-2017.

Elle informe les membres qu'il y a eu encore une fois cette année une diminution dans la liste des membres. Cette année il y a eu 79 membres inscrits versus 117 membres l'année passée. Par contre avec les membres du programme parascolaire (65 membres) qui ont reçu une carte de membre récréatif, le nombre total était de 144 membres (voir présentation page 12). Nous avons maintenant un membre instructeur et un membre régional.

M<sup>me</sup> Lagacé a expliqué les affiliations avec DSQ (voir présentation page 13). L'Atlantique ne paraît plus car le nombre de danseurs a diminué considérablement au cours des dernières années et DSA ont décidé d'arrêter leurs activités. Le nom DSA sera protégé dans l'éventualité d'un retour. Pour l'instant tous danseurs provenant des maritimes et qui veulent compétitionner sous le CDS deviendront membres de DanseSport Québec.

M<sup>me</sup> Lagacé explique aux membres les changements aux règlements de Canada DanceSport concernant : (voir présentation page 16 à 18)

- a. Règle 7.1 Restrictions relatives à l'âge : Les couples juniors II (14-15) peuvent participer à tous les événements de la jeunesse
- b. Code vestimentaire juvénile / junior. Pour être en lien avec les changements du WDSF :
  - a. Les robes d'un tissu imprimé ou de tissu de couleur unis sont autorisées
  - b. Le drapeau Canadien compte pour une publicité, alors ils l'ont modifié pour cette raison. Il y a eu une question par rapport au mouchoir que certains danseurs portent dans leur poche avec les couleurs de l'Italie et M<sup>me</sup> Lagacé va s'informer.
- c. Les restrictions relatives à la possibilité que les amateurs enseignent
 

On ouvre la possibilité aux jeunes de 16 ans et plus de pouvoir enseigner à temps partiel en autant qu'ils se qualifient selon les règles lors du Championnat canadien fermé.

Nous avons eu deux compétitions sanctionnées de DSQ, le « Championnat canadien ouvert » et « La Super-Am ». À la compétition « Championnat canadien ouvert » il a eu une augmentation par rapport à l'année dernière 78 versus 61 en 2015. (Voir présentation page 19 pour les détails par province et pays, ainsi que la provenance des juges). La Super-Am est la deuxième compétition de cette année tenu au Centre Melkite de Montréal (Présentation page 20). Nous avons reçu beaucoup de support des compétiteurs de l'Ontario et des États-Unis. Malgré une diminution du nombre de participants de 44 couples à 38 couples, il y a eu une belle ambiance et un beau public. Merci à Carmela D'Avella pour la commandite de Desjardins.

M<sup>me</sup> Lagacé nous présente les résultats de nos membres pour le Championnat canadien fermé 2017 tenu à Vancouver le 14 et 15 avril (Présentation page 21 à 24).

Elle nous présente nos athlètes ayant représentés le Canada aux mondiaux WDSF 2016-2017 (Présentation page 25). Elle ajoute que Emma Rousseau et Jonathan Test ne dansent plus depuis le mois de mars 2017.

M<sup>me</sup> Lagacé explique le Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises. Nous étions éligibles depuis 2008 à une subvention sous le PSFSQ – Programme de soutien des fédérations sportives québécoises de 5 000 \$ par année. Malheureusement nous sommes parmi les six fédérations qui ont perdu leur subvention cette année. Étant donné le retard très tardif de l'avis aux fédérations, nous allons recevoir la subvention pour l'année 2016-2017. **SPORTSQUÉBEC** a fait une demande au Ministère de réévaluer la situation pour l'année 2017-2018. Le ministère a donc décidé de remettre au six fédérations leur subvention pour cette année. Cependant nous n'aurons pas cette subvention l'année prochaine. Nous allons quand même avoir le droit à d'autres subventions si on continue d'être reconnu par le Ministère; sans ce statut, c'est un gros impact financier pour notre fédération. Alors, la demande de reconnaissance a été fait en fin mars pour les prochaines années. Toutes les fédérations devaient refaire leur demande de reconnaissance. Nous sommes en attentes d'une réponse. (Présentation page 26 et 27)

M<sup>me</sup> Lagacé nous présente les dons reçus ainsi que l'appariement du Programme Placement Sports de **SPORTSQUÉBEC** (Présentation page 28). Cet argent doit être utilisé pour certaines dépenses seulement. La majeure partie de cet argent est un don majeur reçu du RBC en lien avec leur projet « Vive l'activité physique ». Denis Michaud a expliqué comment il a obtenu ce don. Il nous informe que c'est la dernière année de cette subvention. Pour justifier le don reçu, ils nous demandent de démontrer comment notre programme dans les écoles « Alors...ON DANSE? » a fait un changement dans la vie des enfants. On parle ici de la littératie physique qui consiste simplement à développer les habiletés motrices fondamentales dont tous les enfants ont besoin, comme courir, lancer, attraper et sauter. Ces habiletés motrices procurent aux enfants la confiance dont ils ont besoin pour participer à différentes activités physiques, à des sports et à des jeux. Pour ce faire des sondages ont été envoyés aux parents des enfants qui ont participé au programme parascolaire.

Il y a eu une question par rapport à la possibilité que RBC deviennent un commanditaire pour une de nos compétitions. Le RBC ont aussi des subventions pour les athlètes élite et la danse pourrait facilement faire partie de cette subvention.

M<sup>me</sup> Lagacé est fière de présenter le Programme « Alors...ON DANSE? » et le succès qu'il a eu dans les écoles. Nous devons recueillir beaucoup de statistiques pour les demandes de subventions qui sont disponible pour ce genre d'activité pour les enfants. Sur le site web de DSQ, il y a un onglet spécifique pour « Alors...ON DANSE? » et tout école, organisme ou personne intéressé par le programme peuvent nous

envoyer un message directement pour plus d'information. Cette année nous avons visité 7 écoles et rencontré 1975 enfants lors de des journées portes ouvertes. Nous avons eu 65 enfants qui ont participé aux activités parascolaires et de ce nombre, 3 enfants ont complété le niveau 4. (Pour plus d'information, voir présentation page 30 à 35.)

### **Prima Danse** (partenaire de DanseSport Québec)

Nous avons été invité à leur évènement « Compétition Repezent Montréal » le 2 avril 2017 au Sheraton Laval Deux couples de nos membres (Dionis Prodan et Alina Tataru et Sarah-Maude et Daniel Zaharia) ont fait une démonstration devant plus de 900 personnes. Nous avons aussi eu la chance d'avoir un kiosque.

En septembre nous allons entrer dans les écoles via notre lien avec Prima Danse. Ils ont accès aux écoles de Montréal via des agences qui sont engagé par les commissions scolaires, lesquelles organisent des ateliers et du parascolaire dans les écoles. Les agences gèrent tout. Prima Danse font déjà affaire avec une agence et à compter de septembre nous allons travailler avec eux lors des ateliers.

### **PR1MO - Projet mis en place par le RSEQ (Réseau du sport étudiant du Québec), SPORTSQUÉBEC et le FÉÉPEQ**

DSQ a été approché l'année passé pour faire partie de ce projet qui a pour objectif de mettre en places des outils favorisant la découverte, l'initiation et l'accessibilité à une diversité d'activités sportives pour les jeunes du primaire âgé de 6 à 12 ans. Denis Michaud, Suzanne Murray, Daniel Zaharia et Sarah-Maude Thibaudeau ont participé à la production d'un guide pédagogique pour que le professeur de gymnastique puisse éventuellement initier les jeunes à la danse sportive. Le guide a été écrit par un spécialiste du Ministère, M. Jean Marcoux. Le guide est présentement en révision. Ce programme est très excitant car cela nous permet d'avoir un espace dans toutes les écoles. Le guide est amusant et vulgarisé avec des dessins, vidéo et audio musicaux. Certains professeurs d'éducation physique qui veulent présenter des nouveaux sports vont recevoir des cours avec un instructeur de DSQ pour les aider avec le guide. Dans le guide il y a des références de DSQ et comment nous rejoindre.

L'Ontario et la Colombie Britannique sont prêts à promouvoir le programme « Alors...ON DANSE? » et nous leur avons fourni tous notre matériel. Nous voulons que le programme soit le même à travers tout le Canada. Nous avons aussi été approché par Bruxelles pour la promotion de notre programme dans les écoles.

### **Aide à nos membres**

M<sup>me</sup> Lagacé énumère les services qui sont offert à nos membres et mentionne que nous avons eu moins de demandes pour le programme de Sports-études cette année. (Présentation page 37)

## **8. Rapport du vérificateur pour l'année 2016-2017**

M. Boivin, notre vérificateur, n'est pas présent à la réunion. M<sup>me</sup> Lagacé explique que les états financiers de DSQ pour l'année 2015-2016 ne sont ni audité ni vérifié. Les résultats financiers de 2016-2017 présentés montrent un déficit de 3 649 \$ versus le déficit de 7 312 \$ de l'année dernière. (Présentation page 39 à 44)

Mme Lagacé explique que c'est la Super-Am qui nous a causé la perte cette année. On doit inviter des juges de l'extérieure et cela engendre beaucoup plus de dépenses. Notre problématique est de ne pas pouvoir utiliser plusieurs juges du Québec, On regarde des solutions. Nous avons fait une compétition ouverte au lieu de fermé cette année pour la Super-Am pour attirer des gens d'ailleurs.

Pour les activités administratives de DSQ et le programme « Alors...ON DANSE ? », nous avons pu profiter grandement des dons reçus par l'entremise de Placements Sports.

## 9. Nomination du vérificateur pour l'année 2017-2018

Pour l'année 2017-2018, le CA aimerait regarder pour un nouveau comptable. Sur proposition de Denis Michaud, appuyée par Sylvie Letendre et adopté à l'unanimité le CA est chargé de faire des recherches pour trouver un nouveau comptable pour l'année 2017-2018.

## 10. Modifications aux règlements généraux

Lors du conseil d'administration du 30 avril 2017, des changements aux règlements généraux ont été soumis et approuvé par le conseil dans le but de refléter la nouvelle structure de membres dû à la mise en place du programme « Alors...ON DANSE ? », et de l'adhésion d'un organisme régional (Présentation page 46 à 49).

### Changements proposés

#### 2.1.5 Les Membres

Le droit de vote est réservé aux membres en règle de l'Association à la fin de l'année fiscale.

Un membre est dit "en règle" lorsqu'il respecte les conditions suivantes :

- A- ~~Conserve son statut d'amateur en conformité avec la définition de l'amateur identifiée au chapitre 3;~~  
Membres **avec droit de vote selon les définitions à l'article 2.5;**
- B- Acquitte la cotisation fixée par le conseil d'administration;
- C- S'engage à respecter tous les règlements de l'Association et de la CDS;
- D- Son admission en tant que membres a été acceptée par décision du conseil d'administration, tel que prévu à la clause 3.2.

#### 2.5 MEMBRES ASSOCIÉS

##### 2.5.1 Définition Membres amateurs

Danseur amateur qui danse de façon compétitive selon la définition à l'article 3.1

#### **Les membres amateurs ont le droit :**

De compétitionner dans les événements reconnus par DSQ, CDS et le WDSF selon l'article 3.5;

De recevoir la convocation à l'assemblée générale;

D'assister aux rencontres de la fédération;

De parler à toutes les réunions de la fédération;

D'avoir leur nom mis en nomination pour être sur le conseil d'administration;

De voter lors de l'assemblée annuelle.

### 2.5.2 Membres non compétiteurs

Personnes qui ne compétitionnent pas mais qui souscrivent aux buts et objectifs de la Fédération

**Membres non compétiteurs ont le droit :**

De participer aux activités de la fédération ;

De recevoir la convocation à l'assemblée générale;

D'assister aux rencontres de la fédération;

De parler à toutes les réunions de la fédération;

D'avoir leur nom mis en nomination pour être sur le conseil d'administration;

De voter lors de l'assemblée annuelle selon l'article 2.1.4.

### 2.5.3 Membre parascolaire

Personnes qui font partie du programme « Alors...ON DANSE ? » dans les écoles primaires et secondaires du Québec.

**Membres parascolaire :**

On le droit de participer aux activités de la fédération;

Non pas le droit de vote selon l'article 2.1.4.

### 2.5.4 Membres instructeurs

Personnes associées au programme « Alors...ON DANSE ? »

**Membres instructeurs ont le droit :**

De participer aux activités de la fédération;

De recevoir la convocation à l'assemblée générale;

D'assister aux rencontres de la fédération;

De parler à toutes les réunions de la fédération;

**Membres instructeurs n'ont pas le droit de votes lors de l'assemblée annuelle.**

### 2.5.5 Membres régionaux

Organisme à but non-lucratif qui suscrit aux buts et objectifs de la Fédération. Contribution annuelle déterminée par le conseil d'administration. Ces membres n'ont pas le droit de vote lors de l'assemblées annuelle.

### 2.5.6 Membres associés

## CHAPITRE 3 LES RÉGLEMENTS SPÉCIFIQUES

### 3.2 ACCEPTATION DES MEMBRES EN RÈGLE

Toute personne répondant aux critères ~~de la clause 3.1~~ l'article 2.5 peut jouir du privilège d'être membre de DanseSport Québec. Cependant, le conseil d'administration se réserve le droit de donner des sanctions pour les

personnes ne respectant pas les règles énumérées dans les règlements généraux ou dans les règlements officiels concernant les compétitions amateurs.

### 3.3 RÉVOCATION DU STATUT DE MEMBRE

Seul le conseil d'administration a le pouvoir de retirer le statut de ~~un~~ membre ~~son statut d'amateur~~.

### 3.4 RÉINTÉGRATION D'UN MEMBRE AMATEUR

Tout danseur qui, en vertu des règlements généraux, a perdu son statut d'amateur et désire le réintégrer, doit en faire la demande par écrit à l'Association en donnant tous les détails....

### 3.5 COMPÉTITIONS OFFICIELLES

A- Tout membre en règle en accord avec l'article 2.1.5 complété par l'article 2.5.1 détient le privilège de participer à une compétition 'officielle' pourvu qu'il ait obtenu sa carte de membre en bonne et due forme au moins dix (10) jours avant la tenue de ladite compétition 'officielle'.

Diane Michaud propose que le CA verbalise la situation et la ratification des règlements généraux, appuyée par Sylvie Letendre et adopté à l'unanimité.

## 11. Ratification des actes posés par les administrateurs au cours de la dernière année

Denis Michaud propose et Sylvie Letendre appui la proposition ratifiant les actes posés par les administrateurs au cours de la dernière année.

Adopté à l'unanimité.

## 12. Présentation des projets et objectifs de la Fédération pour l'année 2017-2018

Les objectifs de l'année 2017-18 : (Voir présentation page 52 et 53)

Pour atteindre les objectifs, nous vous présentons les projets ci-dessous :

### 12.1. Compétitions (Présentation pages 55 à 57)

12.1.1. Championnat canadien ouvert – le 23 septembre 2017

12.1.2. Championnat Québécois ouvert (La Super-Am) – le 3 février 2018

Le champion Québécois fermé sera le premier couple du Québec qui se place. Nous avons une idée de faire une soirée dansante après la compétition et ne pas charger beaucoup, mais faire un profit avec la boisson. Possibilité de faire aussi une levée de fonds en même temps.

12.1.3. Le 62<sup>e</sup> Championnat Canadien Fermé 2018 – 6 et 7 avril 2018 au Gymnase de Côte St-Luc, Montréal

Nous cherchons un coordonnateur pour cette compétition.

### 12.2. Programme Placement Sports

M<sup>me</sup> Lagacé explique comment SPORTSQUÉBEC appuie les fédérations sportives du Québec avec ce programme de bonification de dons. Elle démontre comment un don d'individus, corporations ou les fondations peut être substantiellement bonifié par SPORTSQUÉBEC. Elle énumère les règles de ce programme en ce qui concerne les dépenses admissibles pour le développement d'un projet et ce qui a été fait depuis 2014 avec les montants reçus pour un programme de développement d'aide à la recherche de dons. (Présentation page 58 à 61).

M<sup>me</sup> Lagacé présente l'objectif de la campagne de financement qui servira à continuer entre autre le projet d'éveil à la danse « Alors...ON DANSE ? » (Présentation page 62). Le don de la Banque Royale du Canada dans le cadre de leur projet Vive l'activité physique RBC n'est pas reconduit cette année. (Présentation page 63). Alors, une priorité cette année est de trouver de nouvelles sources de financement. Nous avons besoin de donateurs majeurs et de gens qui peuvent nous aider dans cette démarche.

### 12.3. Programme « Alors ... ON DANSE? »

M<sup>me</sup> Lagacé énumère les différentes écoles ou il y aura un programme parascolaire cette année, ainsi que nos partenaires. (Présentation page 65).

### 12.4. Plan de développement de l'athlète

Sarah-Maude Thibaudeau, Nathalie Ladouceur et notre consultant Benoit Cyr travailleront sur ce projet. Un montant d'argent a été alloué dans le budget pour ce travail. Le financement dépend en grande partie des dons que nous recevrons au cours de l'année qui permettrons de rendre le projet à terme. Ça prendra de un à deux ans pour compléter le plan.

### 12.5. Autres projets

12.5.1. Terminer la mise en place du nouveau site web. Le nouveau site devrait en fonction à compter de la fin juin.

12.5.2. Mettre à jour le plan de développement de la pratique sportive au Québec

12.5.3. Mettre à jour le code d'éthique des membres dû aux changements des règlements généraux

12.5.4. Écrire un code d'éthique pour :

12.5.4.1. Les parents

12.5.4.2. Les intervenants et instructeurs

12.5.5. Mettre à jour nos règlements de sécurité pour inclure instructeurs et programme « Alors...ON DANSE? »

### 12.6. Alliance Sport-Études (Présentation page 68)

M<sup>me</sup> Lagacé explique brièvement les avantages et conditions d'admission de ce programme.

### 12.7 Bénévoles

M<sup>me</sup> Lagacé mentionne que le CA ne peut accomplir tout ce travail et que nous avons besoin d'aide extérieur. Plusieurs membres se sont joints cette année pour faire partie de projets en particulier qui les intéressait. C'est avec l'expertise dans différents domaines que notre fédération peut accomplir un travail de qualité et offrir aux membres et la communauté un service intéressant. Pour aider ce n'est pas nécessaire d'être membres du CA. Nous allons faire une liste de tâches que nous avons besoin des bénévoles autant du côté de l'administration que de l'organisation des compétitions.

## 13. Présentation du budget pour l'année 2017-2018

M<sup>me</sup> Marjolaine Lagacé présente le budget pour l'année 2017-2018 (Présentation page 71).

## 14. Élections

### 14.1. Élection d'un président et d'une secrétaire d'élection

Sur proposition de Daniel Benjamin, secondé par Victor Tsemko, M<sup>e</sup> Grand'Maison agira à titre de président d'élection et M<sup>me</sup> Susan Burns agira à titre de secrétaire d'élection.

### 14.2. Élection des membres du Conseil d'administration

M<sup>e</sup> Grand'Maison demande des propositions pour l'élection du Conseil d'administration.

Le mandat de deux ans de l'administrateur suivant arrive à échéance :

M<sup>me</sup> Marjolaine Lagacé

Quatre postes sont disponibles au CA.

Quatre (4) candidatures sont proposées pour quatre postes de deux ans, les candidats expriment ensuite leur acceptation ou leur refus de la mise en candidature, le tout tel qu'indiqué ci-contre :

1. M<sup>me</sup> Marjolaine Lagacé (proposée par Sylvie Letendre) – accepte la mise en candidature
2. M. Constatino Panone (proposée par M<sup>me</sup> Sylvie Bourguignon) – refuse la mise en candidature
3. M<sup>me</sup> Sylvie Letendre (proposée par M<sup>me</sup> Rae Westlake) – refuse la mise en candidature
4. M<sup>me</sup> e Diane Michaud (proposée par M<sup>me</sup> Marjolaine Lagacé) – refuse la mise en candidature

Fermeture par M<sup>e</sup> Grand'Maison

Élu par acclamation pour un mandat de deux ans :  
M<sup>me</sup> Marjolaine Lagacé

## 15. Autre affaires

### 15.1. Changement de nom de Pré-champ (pré-amateurs)

Marjolaine va faire des recherches sur ce point.

### 15.2. Faire des épinglettes DSQ pour de la publicité ou t-shirt ou autocollant

M. Grand'Maison a offert de faire un bon prix pour la fabrication des T-shirts. Nous devons trouver le logo que nous voulons afficher et nous passerons la commande.

### 15.3. Formation des instructeurs « Alors...ON DANSE? ». M. Di Marco pourrait nous aider pour monter une panoplie de formations pour les instructeurs. Nous allons faire un suivi avec lui.

### 15.4. Ajouter sur les formulaires que nous avons sur le site internet un code pour éviter les robots automatiques d'envoyer des courriels. Nous allons demander que ce soit fait.

15.5. **CCC président d'honneur pour publicité et mentor.** M Pierre Legault nous suggère de trouver un président d'honneur ou mentor pour nous aider à promouvoir nos évènements levés de fonds ou compétitions.

### Levée de l'assemblée

Diane Michaud propose la levée de l'assemblée, l'assemblée est levée à 15 h 46.

Signé le : 20 juillet 2017



Marjolaine Lagacé  
Présidente DanseSport Québec

Signé le : 20 juillet 2017



Rae Westlake  
Vice-présidente DanseSport Québec